

La Cour des comptes inspecte le rÃ©seau des chambres d'agriculture

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
October 2025

CrÃ©Ã©es en 1851 et devenues dans les annÃ©es 1960 un vecteur majeur du conseil aux paysans, les chambres d'agriculture jouent aujourd'hui encore un rÃ le central auprÃ s des agriculteurs dans un contexte de transitions Ã©conomique, sanitaire, environnementale et de souverainetÃ©. RÃ©gies par le statut d'Ã©tablissements publics et gouvernÃ©es par des Ã©lus, elles regroupent 100 Ã©tablissements, emploient 8 200 salariÃ©s et disposent d'un budget annuel de prÃ s de 800 millions d'euros, financÃ© pour les trois quarts par des ressources publiques. La Cour des comptes, dans son rapport, porte une apprÃ©ciation sur leur fonctionnement et leur action, en examinant l'effectivitÃ© de leur structuration en "rÃ©seau des chambres d'agriculture", leur performance Ã©conomique et financiÃ¨re, l'exercice des missions de service public, ainsi que la tutelle exercÃ©e par l'Ã‰tat. Si des avancÃ©es rÃ©centes sont Ã mettre Ã l'actif du MinistÃ“re de l'agriculture et de Chambres d'agriculture France, des transformations restent nÃ©cessaires afin de renforcer la cohÃ©rence du rÃ©seau, l'accompagnement des agriculteurs dans les transitions et la responsabilitÃ© budgÃ©taire, alors que le nombre de paysans continue de diminuer et que la part de l'agriculture dans le PIB s'est stabilisÃ©e Ã moins de 2 %.

Cour des comptes